

COLONIALISME, ESCLAVAGISME : QUE FAIRE DE CET HÉRITAGE ?

Dominique Laresche, journaliste TV5MONDE

Justement, je vais paraphraser l'historien Daniel Dessert¹, qui dit : « en fait, est-ce que l'on peut refaire l'Histoire trois cents ans après la mort d'un homme ? ». Au fond, est-ce qu'on peut, aujourd'hui, plaquer notre vision du monde sur des faits qui ont eu lieu au XVII^e ?

Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre français, président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage

Ah, non, mais moi, je ne veux pas plaquer notre vision du monde. Je veux simplement comprendre et faire comprendre – ça, c'est l'enseignement. Mais les historiens, et là vous parlez d'un historien, l'Histoire est pas figée. Je vais vous parler du Conseil scientifique de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, je peux vous dire que, il y a des débats entre eux, parce qu'ils ne sont pas tous à la même école. Mais il y a des débats, et des débats pluridisciplinaires et des débats internationaux. Donc, mais plus on comprend de choses, plus on les connaît, et plus on est lucides, plus on est forts ensemble. Parce que moi, mon objectif, vous savez c'est quoi l'objectif ? C'est d'avoir une mémoire partagée. On a un récit national, mais ce récit national, au fil du temps, notamment grâce aux travaux des historiens, va s'enrichir. Et ce qui est important, c'est pas de faire de cette Histoire un facteur de division, mais, au contraire, un facteur d'unité et de rassemblement. Et c'est ça, ma mission, et c'est pourquoi je suis tant engagé et tant passionné de le faire. Donc, qu'est-ce que j'ai fait en interpellant l'Assemblée nationale et le ministère de l'Économie et des Finances ? Je leur ai pas fait la leçon et, d'ailleurs, j'ai eu des réponses qui n'en étaient pas, et je pense qu'ils pourront pas en rester là. C'est que, moi, j'aimerais bien que, demain, lorsqu'un jeune vient avec sa classe visiter l'Assemblée nationale, en parcourant les lieux, en voyant telle ou telle statue, on lui ait donné les clés de compréhension, que sur ces monuments, il y ait des plaques explicatives et que partout on puisse faire ce récit. Quant à la salle Colbert, c'est autre chose. Il y a une salle Lamartine², qui était antiesclavagiste, à l'Assemblée nationale. Là, on peut tout à fait décider de donner un autre nom. On pourrait par exemple donner le nom du premier député noir, venant d'Haïti, en 1793, qui a voté la première abolition de l'esclavage en 1794, qui s'appelait Jean-Baptiste Belley, personne ne le connaît, c'est un grand personnage. Mais je dis pas qu'il faut le faire, mais je pose la question : qu'allez-vous faire ? Est-ce que vous allez rester en l'état ou est-ce que vous allez bouger ? Et je pense que le président de l'Assemblée nationale, que le ministre de l'Économie, ne peut pas ne pas bouger. Je vais donner un autre exemple : le bâtiment qui a été inauguré en 1989 au ministère de l'Économie et des Finances porte le nom de Colbert. Ma question n'est pas systématique, s'ils veulent le garder, qu'ils donnent une explication. Il y a aucune plaque qui explique. Mais je vais plus loin. Il y a un Comité du livre de l'Histoire économique de la France, qui dépend du ministère de l'Économie et des Finances, et ça fait trente ans qu'il existe. Chaque année, il y a des livres qui sont édités avec le soutien de ce Comité. Depuis trente ans, ça fait environ 170 livres qui ont été édités sur l'Histoire économique de la France. Pas un ne porte sur l'esclavage et la colonisation, donc il y a un manque. Donc c'est ça que je voudrais qu'on puisse faire ensemble. Et c'est pas faire injure au passé, c'est pas faire injure aux grands hommes, mais c'est faire justice aussi au présent et, je vous parlais de la jeunesse tout à l'heure, il faut des actes. Alors, ces actes, c'est pas seulement faire acte de vérité historique, c'est aussi faire reculer le racisme, c'est faire reculer les injustices, les inégalités, les discriminations, qui existent dans notre société. D'ailleurs, c'est pas moi qui le dis, c'est le Conseil national consultatif pour les Droits de l'homme, qui vient de sortir son rapport, c'est le Défenseur des droits qui en parle aussi. Donc, ne mettons pas sous le tapis les problèmes qui se posent à notre société, traitons-les ensemble.

Dominique Laresche

Mais l'esclavage, ce n'est pas qu'une histoire française.

¹ Historien français, spécialiste de l'Histoire économique et financière du règne de Louis XIV.

² Poète, écrivain, historien et homme politique français (1790-1869), il est l'un des plus célèbres représentants du mouvement romantique.

Jean-Marc Ayrault

Bien sûr que non. Vous savez, ...

Dominique Laresche

Faut pas que la France...

Jean-Marc Ayrault

... ce dont nous débattons là, ça, c'est débattu en Grande-Bretagne, c'est débattu en Allemagne, où l'Allemagne se penche sur son passé colonial qui a été très violent – le massacre des Héréros³ par le général Von Trotha entre 1904 et 1907.

Dominique Laresche

Faut que l'Afrique aussi bouge.

Jean-Marc Ayrault

Et puis ça a une résonance ce débat en Afrique.

Dominique Laresche

C'est une histoire africaine aussi.

Jean-Marc Ayrault

Dans beaucoup de pays africains et puis dans nos anciennes..., dans nos outre-mers. Avec la préparation de la Fondation, moi, je me suis rendu en Guyane, où j'ai rencontré les Bushinenge⁴. Et les Bushinenge, ce sont les descendants de ces esclaves marrons⁵ qui refusaient leur mise en esclavage ; eh bien, je pense qu'il faut parler d'eux, et raconter leur Histoire. C'est vrai aux Caraïbes, Martinique, Guadeloupe, c'est vrai à La Réunion, à Mayotte. Et puis, c'est vrai en Afrique : je suis allé à l'inauguration du musée des Civilisations noires à Dakar, le Bénin fait aussi un travail de mémoire... Je pense que cette question, c'est une question mondiale et c'est vrai que vous avez raison de dire (que) l'esclavage, la traite, c'est pas une question que française. C'est toute l'Europe qui a participé à cette Histoire-là et, donc, je crois que c'est d'un intérêt majeur que, dans le monde du XXI^e siècle, nous assumions, non pas pour faire de la repentance, pour s'autoflageller, mais pour être plus lucides et plus forts ensemble... Toute cette Histoire, et nous en parlions, et je le dis en toute sérénité, et sans diaboliser à chaque fois que quelqu'un prend la parole qu'il fait fausse route et qu'il insulte la France. Ou alors ça veut dire qu'on laisse la parole uniquement aux identitaires, les identitaires de tous poils, que ce soit monsieur Zemmour⁶ à la télévision chaque semaine, ou que ce soit le parti *Les Indigènes de la République*⁷ qui tient des discours que je ne peux pas accepter et que je ne peux que combattre.

Alain Salles, chef du service international du journal *Le Monde*

Mais où est-ce qu'on met des limites ? Parce que par exemple, on a vu des gens s'attaquer aux statues de Victor Schoelcher⁸, qui était un abolitionniste mais qui était blanc, au nom de... au fond, pourquoi on fait une statue d'un Blanc pour représenter l'abolition ?

³ Le massacre des Héréros (peuple autochtone de l'Afrique de l'Ouest) et des Namas perpétré sous les ordres de Lothar von Trotha dans le Sud-Ouest africain allemand (actuelle Namibie) à partir de 1904, est considéré comme le premier génocide du XX^e siècle. Il entraîna la mort de 80 % des autochtones insurgés et de leurs familles. Les faits ont été consignés pour la première fois dans un rapport en 1917. Réévalué à partir des années 1990, ce crime de masse suscite depuis un important travail de mémoire, que ce soit en Namibie même, ou au sein de la communauté des historiens.

⁴ Nom utilisé localement pour désigner l'ensemble des peuples descendants d'esclaves africains emmenés au Suriname (actuelle République du Suriname, en Amérique du Sud) pour travailler dans les plantations.

⁵ Ce terme désigne les esclaves ayant fui la propriété de leur maître en Amérique, aux Antilles ou dans les grandes îles de l'océan Indien (Réunion, Maurice, etc.) à l'époque coloniale.

⁶ Journaliste politique, écrivain, essayiste et polémiste contemporain, ses déclarations publiques racistes et islamophobes lui valent d'être condamné par la justice française en 2011 et en 2018.

⁷ Nom générique d'un appel, d'une association puis d'un mouvement politique apparu en 2005 en France, devenu parti politique, se définissant comme antiraciste et « décolonial ».

⁸ Journaliste et homme d'État français (1804-1893), connu pour avoir agi en faveur de l'abolition définitive de l'esclavage en France, via le décret d'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848, signé par le gouvernement provisoire de la deuxième République le 27 avril 1848.

Jean-Marc Ayrault

Bien sûr, bien sûr, non, j'ai condamné cette atteinte à la statue de Schoelcher. Et je suis pas le seul, le maire de Fort-de-France⁹, des élus de Fort-de-France... Aimé Césaire¹⁰, qui était très lucide sur cette histoire, qui a écrit des pages absolument merveilleuses et très passionnantes – qu'il faudrait relire -, notamment sur le colonialisme et sur l'esclavage, était opposé à enlever les statues de Schoelcher. Schoelcher, c'était un esprit éclairé de son époque, extrêmement combatif, qui s'inscrivait dans les combats de la Révolution française, comme héritier de cette Histoire, avec l'abbé Grégoire¹¹, Condorcet. Et donc, lui, il voulait l'abolition de l'esclavage, comme Lamartine, ils étaient des gens engagés, qui n'avaient jamais accepté cette mise en esclavage. Et donc, il a fini en 1848 en forçant les choses, c'était pas évident à obtenir, l'abolition. Lui, il aurait voulu une indemnisation des victimes de l'esclavage et, finalement, c'est les propriétaires qui ont été indemnisés. Donc, Schoelcher, c'est une belle figure et c'est vrai que, après, il y a eu dans le futur des gens qui ont créé une espèce de théorie du colbertisme, du schoelcherisme, pardon et qui peut-être ont...

Alain Salles

Lapsus intéressant !

Jean-Marc Ayrault

C'est tout à fait révélateur. Non, mais je pense que certains ont voulu utiliser Schoelcher pour faire un peu du paternalisme, c'est un peu ça qui est contesté. Mais pour autant, gardons la statue de Schoelcher, mais, par contre, donnons des noms ou des places ou pourquoi pas des statues à des gens qui se sont engagés contre l'esclavage et contre le colonialisme – j'en citais un tout à l'heure – et qui ne sont pas reconnus. Je vous disais Belley n'est pas connu, Delgrès¹² n'est pas connu et c'est ça qu'il faut absolument, il faut enrichir le Panthéon français.

Dominique Laresche

C'est ça... Pour rebondir sur la question d'Alain Salles et pour peut-être l'élargir un petit peu, on a vu beaucoup de débats aussi autour de la question du racisme et des violences policières, des manifestations également aux États-Unis et notamment, on a vu *Autant en emporte le vent* retiré d'une plateforme américaine. Donc, où est-ce qu'on met cette limite, pour rebondir sur la question d'Alain Salles ? Faut interdire *Tintin au Congo*, alors ? Comment on fait ?

Jean-Marc Ayrault

Mais non. Moi, je suis pour la liberté de la création et je ne vais pas me contredire, je vous ai parlé de mes principes, mes engagements, ce serait complètement aberrant, je ne suis pas pour la censure, donc, pas question. On va dire Voltaire était propriétaire d'actions dans les compagnies esclavagistes, donc il faudrait interdire. Non, bien sûr que non. D'abord, c'est le patrimoine des Français, cette littérature. C'est comme Céline¹³, est-ce qu'on va interdire Céline ? Mais, en même temps, il faut rappeler que Céline était un antisémite. Le grand spécialiste de Céline est très lucide sur ce plan et le dit avec force, en le condamnant comme antisémite, et, en même temps, il étudie sa littérature, qui est une grande littérature. Eh bien, je pense que c'est comme ça qu'il faut aborder l'Histoire et, donc, *Autant en emporte*

⁹ Commune française située en Martinique.

¹⁰ Écrivain (poète, dramaturge, essayiste, et biographe) et homme politique français d'origine martiniquaise (1913-2008). Il est célèbre pour son concept de « négritude », un humanisme destiné à tous les opprimés de la terre.

¹¹ Prêtre catholique français (1750-1831). Avec quelques nobles libéraux comme les marquis de Mirabeau, de Lafayette et de Condorcet, il fonde en 1788 la « *Société des Amis des Noirs* ». En 1794, il fait voter l'abolition de l'esclavage.

¹² Personnalité de l'Histoire de la Guadeloupe (1766-1802). Colonel d'infanterie des forces armées de la Basse-Terre, abolitionniste, il est connu pour la proclamation antiesclavagiste signée de son nom, datée du 10 mai 1802, haut fait de la résistance de la Guadeloupe aux troupes napoléoniennes.

¹³ Médecin et écrivain français (1894-1961), considéré comme l'un des plus grands novateurs de la littérature du XX^e siècle, il est aussi connu pour son antisémitisme, sa proximité avec les milieux collaborationnistes et les services nazis pendant la Seconde Guerre mondiale.

Sources des notes : Wikipédia.

le vent, c'est un livre qui a été écrit dans un contexte de la ségrégation, de l'esclavage dans le Sud-américain. Mais il faut donc redonner le contexte, mais c'est une œuvre de littéraire de grande qualité et qui a donné aussi un film extrêmement populaire. Donc, moi, je suis opposé à cette censure, mais par contre je suis pour donner des clés d'explication et de compréhension qui nous rendra mais finalement, plus forts.